

Annexe G :
Confirmation de divulgation de la facturation nette

À utiliser à compter du 1er juillet 2022

Cette déclaration s'applique à un client distributeur qui demande à être facturé sur une base de facturation nette afin de fournir la confirmation requise en vertu de l'alinéa 7(1)f) du Règl. de l'Ont. 541/05 (Net Metering), pris en vertu de la Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Je, soussigné, suis partie à une entente relative à l'équipement de production d'énergie renouvelable qui sera utilisé aux fins de facturation sur une base de facturation nette. Je déclare par la présente que tous les renseignements suivants m'ont été communiqués :

1. Le nom et les coordonnées de toute autre partie à l'entente.
2. Qu'il s'agisse d'un bail, d'un financement, d'un hébergement, d'une licence ou d'une autre entente.
3. La durée du contrat.
4. La date à laquelle le contrat entre en vigueur.
5. Pour l'équipement de production d'énergie renouvelable, la capacité de production maximale nominale indiquée sur la plaque signalétique de la machinerie ou de l'équipement utilisé pour produire de l'électricité.
6. Tous les droits ou obligations d'assurance ou de garantie, y compris toute obligation de payer une franchise, liés à l'équipement de production d'énergie renouvelable ou à l'équipement, aux systèmes et à la technologie connexes, ainsi que toute limitation ou exclusion à l'égard de la couverture.
7. Les modalités de paiement, y compris les modalités liées aux dépôts, aux intérêts ou à toute autre obligation financière ou juridique en vertu de l'entente qui ont une incidence sur les modalités de paiement.
8. Toute option ou obligation d'acheter l'équipement de production d'énergie renouvelable ou l'équipement connexe pendant ou à la fin du terme, y compris les dates et les coûts pertinents associés aux options ou aux obligations.
9. Tous les autres coûts dont je serai responsable, y compris les coûts liés à l'administration et à la facturation des comptes, les droits d'assurance ou de garantie, la location, l'équipement, la connexion, l'exploitation continue, l'entretien et l'enlèvement de l'équipement de production d'énergie renouvelable ou de l'équipement connexe, systèmes et technologie.
10. Tout droit de résilier, de suspendre, de modifier, de prolonger ou de renouveler l'entente.
11. Les pénalités prévues dans l'entente et les circonstances dans lesquelles je serais obligé de les payer.
12. Tout droit de transfert ou de cession de l'entente.
13. Tout pouvoir d'imposer un privilège sur ma propriété et les circonstances qui donneraient lieu à un tel droit.
14. Toute obligation d'entretien et d'exploitation que j'ai à l'égard de l'équipement de production d'énergie renouvelable ou de l'équipement, des systèmes et de la technologie connexes.
15. Estimation de la production annuelle d'énergie de l'équipement de production d'énergie renouvelable mesurée en kilowattheures.
16. Une estimation de mes économies annuelles en électricité en vertu de l'entente.

Nom : _____
(en caractères d'imprimerie)

Signature : _____

Numéro de
compte : _____

Date : _____